

Nancy, le 21 mai 2024

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

Vu le décret du n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté rectoral relatif à l'ouverture des registres d'inscription au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique du 31 août 2023 ;

ARRETE

La liste des personnels du second degré et d'éducation admis à l'examen au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA), session 2024 comme suit :

NOM D'USAGE	NOM DE NAISSANCE	PRENOM	DISCIPLINE
BACCEGA	LEMPIN	Nathalie	Lettre Allemand
DESPREZ		Julien	Histoire-Géographie
ETIENNE		Marjorie	Education Physique et Sportive
LEFORT		Anne	Arts Plastiques
MAIRE	DENIS	Sabrina	Lettres Modernes
NOEL		Sabrina	Anglais
RABIN		Nicolas	Enseignement Artistique – Arts Appliqués
VINCENT		Cyrille	Education Physique et Sportive
WOLFFER		Erwan	Histoire-Géographie


Richard LAGANIER